
Programme de Formation

CACES - Engins de chantier initial R 482

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation est destinée à toute personne ou entreprise ayant du personnel amené à utiliser des engins de chantier, en particulier près des réseaux. Elle est ouverte à un large public, y compris les employés qui souhaitent améliorer leurs compétences professionnelles et obtenir une certification reconnue dans le domaine.

Les participants doivent être motivés et prêts à s'engager dans un processus d'apprentissage qui inclut à la fois des éléments théoriques et pratiques.

En raison de la nature des compétences enseignées, cette formation est également adaptée aux personnes cherchant à changer de carrière ou à se spécialiser dans le domaine de la conduite d'engins de chantier.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples. Tout d'abord, il s'agit de permettre aux stagiaires d'obtenir le CACES®, un certificat reconnu qui atteste de leur capacité à conduire des engins de chantier en toute sécurité.

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer la réglementation spécifique à la conduite d'engins selon la recommandation R482. Ils apprendront également à appliquer les consignes de sécurité essentielles et à effectuer un entretien courant des engins, ce qui est vital pour garantir la sécurité sur le chantier.

Enfin, cette formation vise à renforcer la compréhension des risques associés à l'utilisation des engins de chantier et à préparer les stagiaires à réagir de manière adéquate face à ces risques.



Description

Ce programme a pour but de préparer les stagiaires à l'obtention du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®). Cette formation intensive de 2 jours, soit 14 heures, inclut des aspects théoriques et pratiques pour assurer une maîtrise complète des engins de chantier.

Les stagiaires apprendront à appliquer la réglementation issue de la recommandation R482, ainsi qu'à respecter les consignes de sécurité essentielles pour la conduite d'engins. La formation couvre également l'entretien courant des machines, ce qui est crucial pour garantir leur bon fonctionnement et prévenir les accidents.

Le contenu pédagogique aborde divers sujets, notamment : l'identification et le fonctionnement des composants des engins, les dispositifs de sécurité, les règles de circulation sur chantier et sur la voie publique, ainsi que les risques liés à l'utilisation des engins. Les participants seront également formés à la vérification d'usage des engins de chantier et aux gestes de commandes appropriés.



Un accent particulier sera mis sur les risques potentiels associés à la conduite des engins, y compris ceux liés à l'utilisation de téléphones mobiles et aux substances psycho-actives, afin de préparer les stagiaires à réagir de manière appropriée en cas d'incident.

Les formateurs, experts dans le domaine, fourniront des évaluations théoriques et pratiques pour assurer que les stagiaires sont capables de conduire en sécurité les engins de chantier concernés.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent remplir certains pré-requis. Ils doivent être âgés de plus de 18 ans et avoir une aptitude médicale validée. Une bonne maîtrise de la langue française est également nécessaire, car les cours et les évaluations se déroulent en français.

Pour les personnes éprouvant des difficultés de compréhension de la langue écrite, des adaptations sont possibles, telles que la lecture à voix haute des questions lors des tests.

Il est essentiel que les stagiaires possèdent des connaissances générales suffisantes pour suivre le contenu de la formation, car cela facilitera leur apprentissage et leur succès lors des évaluations.



Modalités pédagogiques

La formation s'appuiera sur une méthode participative, intégrant des exercices pratiques et des apports théoriques. Les stagiaires seront engagés dans des mises en situation réelles afin de renforcer leur apprentissage.

Des cours théoriques seront également dispensés pour assurer une compréhension approfondie des mécanismes et des réglementations en vigueur. Les formateurs utiliseront des supports variés pour favoriser l'interaction et l'engagement des participants.

Les évaluations se feront tout au long de la formation, avec des tests pratiques et théoriques, garantissant ainsi que chaque stagiaire maîtrise les compétences requises avant d'obtenir leur CACES®.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation comprennent un test d'évaluation qui se déroule à la fin de la formation. Ce test comporte des épreuves théoriques et pratiques. Les participants doivent réussir les deux pour obtenir leur CACES®.

Pour les épreuves théoriques, il est requis d'obtenir une note moyenne minimale de 70/100, ainsi qu'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués. Concernant les épreuves pratiques, les mêmes critères s'appliquent.

En cas d'échec à une partie du test, les candidats ont la possibilité de repasser uniquement la partie non réussie dans les 12 mois suivants, à condition de suivre une formation adaptée.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Cette formation prend en compte les besoins des personnes en situation de handicap. Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour garantir l'accessibilité de la formation, tant sur le plan matériel qu'humain.

Les formateurs et le personnel de soutien sont sensibilisés aux différentes formes de handicap et sont préparés à adapter leur enseignement pour répondre aux besoins individuels des participants.

Pour toute demande spécifique d'accessibilité, les candidats sont invités à contacter le référent handicap de l'organisme de formation avant le début de la formation afin de discuter des adaptations possibles.